

Compte-rendu du conseil municipal

du 28 juin 2021

Dans ce numéro

- 1 RENOUELEMENT DU MARCHÉ DE RESTAURATION SCOLAIRE SUITE A L'AVIS DE LA COMMISSION D'APPEL D'OFFRES (C.A.O.) (POUR AVIS) 1
- 2 DEMANDE DE SUBVENTION A LA REGION HAUTS DE FRANCE DANS LE CADRE DU PLAN DE RELANCE (POUR AVIS)..... 1
- 3 QUESTIONS DIVERSES 1

Lys restauration retenu pour plus de bio à la cantine ...

Demande de subventions pour réfection de chaussée rue du poirier

Assistaient à la réunion :

Jean-Luc LEFEBVRE, Alain FOURNIER, Anne-Sophie MOREAU, Michel DEMEURE, Dominique REMY, Christelle VANHERSECKE, Marie-Christine POLLET, Jean-Gabriel DEPINOY, Stéphane VITIGE, Isabelle ROBION, Perrine PANAROTTO, Florine VARIN, Laurent SCHOLART, Marianne KERRICH, Brigitte COLLET qui donne pouvoir à Michel DEMEURE.

Excusés :

1 Renouveaulement du marché de restauration scolaire suite à l'avis de la Commission d'Appel d'Offres (C.A.O.) (pour avis)

Monsieur le Maire expose aux conseillers les résultats de la Commission d'Appel d'Offres qui s'est réunie le 23 juin 2021.

Il explique aux élus la méthode qui a été utilisée pour départager les candidats.

Sur quatre sociétés qui ont manifesté leur intérêt, seules deux offres ont été faites par les sociétés Lys Restauration et A.P.I.

Le choix de la Commission d'Appel d'Offres s'est porté sur la proposition de Lys Restauration.

Monsieur le Maire sollicite le conseil pour confirmer ce choix et l'autoriser à signer tout document afférent à cette offre.

Après en avoir délibéré, avis du conseil municipal : Favorable à l'unanimité.

2 Demande de subvention à la région Hauts de France dans le cadre du Plan de Relance (pour avis)

Monsieur le Maire sollicite l'accord du conseil municipal pour l'autoriser à faire une demande de subvention pour la requalification de la Rue du Poirier qui mène aux principaux équipements de la commune : école, mairie, médiathèque, crèche.

En plus de la réfection de la voirie, très abimée, il est envisagé la création de trottoirs pour le cheminement pédestre, la matérialisation au sol d'une voie cyclable, pour permettre aux enfants de venir à l'école en vélo en toute sécurité, et d'emplacements de parking pour éviter le stationnement sur les trottoirs.

Monsieur le Maire précise que le total des travaux est de 171.150,00 € HT. Il précise que la Région Hauts de France, dans le cadre du fonds spécial de relance et de solidarité avec les territoires, peut financer 30% de notre projet.

Monsieur le Maire sollicite donc le conseil pour l'autoriser : à demander une subvention de 51.345 €, représentant 30 % du coût total des travaux, et à signer tout document se rapportant à cette demande.

Après en avoir délibéré, avis du conseil municipal : Favorable à l'unanimité

3 Questions diverses

3.1 FEU D'ARTIFICE

Finalement, le feu d'artifice est maintenu le 13 juillet avec distribution de lampions et défilé. Par contre, il n'y aura pas de pot républicain.

La séance est levée à 19h30.